

Avis d'Appel Public à la Concurrence – (AAPC)

Convention d'occupation du domaine public d'un kiosque destiné à une activité de commerce de détail hors restauration sis esplanade Charles de Gaulle à Rennes d'une surface d'environ 24 m².

Ce kiosque se situe à proximité immédiate de l'esplanade Charles de Gaulle et du métro ligne A.

Personne morale qui conclut le contrat :

Ville de Rennes
Place de la Mairie
BP 3126
35031 RENNES CEDEX
Téléphone : 02.23.62.24.40
Correspondant : Elodie Trégouët
Courriel : e.tregouet@ville-rennes.fr

Objet du contrat à conclure :

Convention d'occupation du domaine public d'un kiosque destiné à une activité de commerce de détail hors restauration sis esplanade Charles de Gaulle à Rennes d'une surface d'environ 24 m² moyennant le versement d'une redevance annuelle.

Type de procédure :

Ordonnance n°2017-562 du 19 avril 2017 relative à la propriété des personnes publiques.

Caractéristiques principales :

Superficie du kiosque : environ 24 m²

Durée : l'autorisation d'occupation est octroyée pour 7 ans.

Redevance annuelle : proposition du candidat avec minimum de 315€/m²/an.

Moyens d'élimination :

Les candidats doivent produire un dossier complet selon les prescriptions définies à l'article 5 du règlement de consultation.

Critères d'attribution :

Les propositions seront jugées sur la base des critères suivants, non hiérarchisés :

- La qualité du projet décrit et motivé dont notamment :
 - La complémentarité avec les activités déjà existantes,
 - La cohabitation du concept avec les contraintes spécifiques à l'esplanade Charles de Gaulle et au kiosque,
- La viabilité économique du projet présenté,
- La transmission des documents sollicités,
- Le niveau de redevance offerte.

Retrait du dossier et demande de renseignements d'ordre administratif et technique :

Pour retrait du dossier, contacter le service immobilier de la Ville de Rennes, par courriel daj-immo@ville-rennes.fr ou au 12 rue de Viarmes 35000 Rennes (accueil ouvert de 8h30 à 12h et 13h à 17h) ou par voie numérique sur le site internet de la Ville de Rennes.

Pour prise de rendez-vous pour visite du kiosque, contacter le service immobilier de la Ville de Rennes par téléphone au 02.23.62.24.40, par courriel daj-immo@ville-rennes.fr.

Pour toute demande d'information, contact : Elodie TREGOUET e.tregouet@ville-rennes.fr ou 02.23.62.24.40.

La publicité aura lieu du 6 janvier 2025 au 31 janvier 2025.

Date et heure limite de remise des propositions : Le 31 janvier 2025 à 17h00

Procédures de recours :

Instance chargée des procédures de recours et pouvant délivrer des informations : Tribunal administratif de Rennes, 3 contour de la Motte F 35000 Rennes, tel : 02.23.21.28.28, fax : 02.99.63.56.84.